



ADHÉRER, c'est S'INFORMER

ADHÉRER, c'est PARTICIPER

ADHÉRER, c'est déjà AGIR

Syndicat Force Ouvrière DGFIP – Section de l'Oise
2 rue Molière, 60000 Beauvais
permanence le lundi
Tél (répondeur) : 03-44-06-35-68
mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr
web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/

POURSUIVONS ENSEMBLE LA CONQUETE DE DROITS NOUVEAUX

MONTANT DES COTISATIONS 2022

GRADE	échelon										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
IDIV classe normale	221	232	248	258	(*) nouvel échelon spécial						
IDIV hors classe	248	258	278	282(*)							
Inspecteur Principal	172	182	194	206	218	234	250	260	270	282	
chef de service	1015	A1	A2	A3	B1	B2	B3				
	286	306	320	336	336	350	368				

Si vous travaillez à temps partiel, le montant de la cotisation est réduit.

En cas de doute, vous pouvez nous interroger pour connaître le montant exact de votre cotisation 2022.

La cotisation syndicale est éligible au crédit d'impôt à hauteur de 66%. Ainsi, une cotisation de 200€ vous revient à 68€. A défaut, vous pouvez bien entendu l'intégrer dans vos frais réels.

- Chaque adhérent reçoit les publications **FO**, les calendriers **FO**, le Particulier "spécial fiscal" (6,50€ dans commerce), le "Flash **FO**" de l'Oise par mail, etc...
- Les chefs de postes comptables reçoivent la lettre **FOCUS** du syndicat national.
- Chaque adhérent est membre de l'association **FO** des consommateurs (AFOC).
- Chaque adhérent est invité à l'Assemblée Générale Annuelle (le mardi 29 mars 2022 à Beauvais).



NOTRE INDÉPENDANCE
C'EST NOS COTISATIONS



Vous pouvez établir un ou plusieurs chèques (maximum 5) à l'ordre de "F.O.-DGFIP 60", à remettre à un militant ou à retourner par le courrier interne (sacoche ou camionnette) sous enveloppe à l'attention de FO / Beauvais.

N.B. vos chèques seront encaissés à raison d'un par mois.

Pour toute autre modalité de règlement, contactez-nous (virements bancaires, dates plus espacées...).

Vous êtes libre de payer une cotisation supérieure dite "de soutien" : son montant figurera sur votre reçu fiscal 2022 (cotisation maximum = 1% de votre revenu brut imposable 2021).

F.O.-DGFIP 60 BULLETIN D'ADHÉSION - 2022

Je soussigné(e)

n° DGFIP [] [] [] [] [] [] [] []

- NOM Prénom :
- GRADE / échelon (ou indice) :
- AFFECTATION : QUOTITÉ de TRAVAIL : %
- n° de portable :
- Jours télétravaillés (hors crise sanitaire) : lundi mardi mercredi jeudi vendredi aucun
- adresse personnelle :

→ si vous souhaitez recevoir la presse syndicale à votre domicile cochez cette case

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIÈRE** des Finances Publiques

Fait à le

(signature)

possibilité de règlement en plusieurs chèques à l'ordre de **F.O.-DGFIP Oise**

La cotisation syndicale est éligible au **crédit d'impôt à hauteur de 66%**

